

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU PAYS DE GRASSE****SEANCE DU VENDREDI 30 MARS 2018****Délibération n°DL2018\_034 : Budget principal - Vote du budget primitif 2018**

Date de la convocation : 23/03/2018

Date de publication : **10 AVR. 2018**

L'an deux mille dix-huit et le trente du mois de mars à quatorze heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sénard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

**NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Afférents au conseil de communauté : 71

En exercice : 71

**ETAIENT PRESENTS :** Jérôme VIAUD, Mekia ADDAD, Pierre ASCHIERI, François BALAZUN, Franck BARBEY, Claude BLANC, Claude BOMPAR, Philippe BONELLI, Pierre BORNET, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Catherine BUTTY, Jean-Paul CAMERANO, Stéphane CASSARINI, Raoul CASTEL, Muriel CHABERT, Marc COMBE, Magali CONESA, Valérie COPIN, José COTTON, Cyril DAUPHOUD, Gérard DELHOMEZ, Jean-Marc DELIA, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre DEOUS, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Marie-Louise GOURDON, Jean-Marie GUENOT, Jean-Paul HENRY, Fabrice LACHENMAIER, Andrée-Claire LIEGE, Florence LUDWIG-SIMON, Robert MARCHIVE, Claude MASCARELLI, Gérard MERO, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Joël PASQUELIN, Jacques POUPLOT, Anne-Marie PROST-TOURNIER, Marie-Claude RENARD, Christiane REQUISTON, Gilles RONDONI, Catherine SEGUIN-KURATLE, Christian ZEDET.

**ONT DONNE POUVOIR :** Jean-Marie BELVEDERE à Philippe BONELLI, Marino CASSEZ à Raoul CASTEL, Christophe CHALIER à Marc COMBE, Henri CHIRIS à Jean-Marc DELIA, Jean-Louis CONIL à Ismaël OGEZ, Valérie DAVID à Jean-Paul CAMERANO, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL à Stéphane CASSARINI, Christophe MOREL à Dominique BOURRET, Nicole NUTINI à Jérôme VIAUD, Pascal PELLEGRINO à Gilles RONDONI, Gilles PEROLE à Marie-Louise GOURDON, Gilbert PIBOU à Florence LUDWIG-SIMON, Roland RAIBAUDI à Pierre ASCHIERI, André ROATTA à Andrée-Claire LIEGE, Patricia ROBIN à Claude MASCARELLI, Jacques VARRONE à Gérard MERO.

**ETAIENT ABSENTS :** Mireille BANCEL, Claude CEPPI, Jean-Marc DEGIOANNI, Yves FUNEL, Jean-Marc GARNIER, Myriam LAZREUG, Brigitte VIDAL, Philippe WESTRELIN, Jean-Claude ZEJMA.

**SONT PARTIS EN COURS DE SEANCE :** Claude BOMPAR après la délibération n°28 et a donné pouvoir à Claude BLANC, Pierre BORNET après la délibération n°28 et a donné pouvoir à Gérard BOUCHARD, Jean-Marie GUENOT après la délibération n°42 et a donné pouvoir à Christian ZEDET, Fabrice LACHENMAIER après la délibération n°42 et a donné pouvoir à Mekia ADDAD, Marie-Claude RENARD après la délibération n°42 et a donné pouvoir à Christiane REQUISTON.

**A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE :** Philippe BONELLI.

<b>CONSEIL DE COMMUNAUTE</b>	<b>DELIBERATION</b>
<b>DU 30 MARS 2018</b>	<b>N°DL2018_034</b>
<b>RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc DELIA</b>	
<b>FINANCES</b>	
<b>Budget principal - Vote du budget primitif 2018</b>	
<b><u>SYNTHESE</u></b>	
<b>Il est proposé au conseil de communauté de voter le budget primitif 2018 du budget principal.</b>	

Monsieur Jean-Marc DELIA expose au conseil de communauté :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 21 mars 2018 ;

Considérant que le débat d'orientation budgétaire a été tenu lors de la séance du 9 février 2018 du conseil de communauté ;

Considérant qu'en application de l'article 107 de la loi NOTRe, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au budget ;

Le projet de budget principal pour l'exercice 2018 de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse se présente comme ci-dessous avec reprise définitive des résultats dégagés par l'exercice 2017. La maquette budgétaire complète de ce budget a été adressée aux conseillers communautaires en pièce jointe des convocations de ce conseil de communauté.

	FONCTIONNEMENT	BP 2018	RAR	BP 2018 + RAR
Chapitre 011	Charges à caractères générales	12 906 460,14		12 906 460,14
Chapitre 012	Charges de personnel	18 539 546,00		18 539 546,00
Chapitre 014	Atténuation de produits	33 341 488,00		33 341 488,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	16 751 263,00		16 751 263,00
Chapitre 66	Charges financières	1 760 000,00		1 760 000,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	992 000,00		992 000,00
Chapitre 042	Opération d'ordre transfert entre sections	5 591 430,00		5 591 430,00
Chapitre 043	Opération d'ordre transfert même sections			-
023	Virement à la section d'investissement	42 765,00		42 765,00
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>89 924 952,14</b>	-	<b>89 924 952,14</b>
				-
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 677 211,14		2 677 211,14
Chapitre 70	Produits des services	3 469 031,00		3 469 031,00
Chapitre 73	Impôts et taxes	68 898 095,00		68 898 095,00
Chapitre 74	Dotations, subv. , participations	12 708 227,00		12 708 227,00
Chapitre 75	Autres produits gestion courante	476 512,00		476 512,00
Chapitre 76	Produits financiers	1 111 788,00		1 111 788,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	150 000,00		150 000,00
Chapitre 013	Atténuations de charges	420 168,00		420 168,00
Chapitre 042	Opération d'ordre transfert entre sections	13 920,00		13 920,00
Chapitre 043	Opération d'ordre transfert même sections			-
Total des recettes de fonctionnement Hors Résultat N-1		87 247 741,00	-	87 247 741,00
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>89 924 952,14</b>	-	<b>89 924 952,14</b>

	INVESTISSEMENTS	BP 2018	RAR	BP 2018 + RAR
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	3 761 240,00		3 761 240,00
Chapitre 165	Dépôts et cautionnements	7 000,00		7 000,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	458 950,00	369 733,55	828 683,55
Chapitre 204	Subventions d'équipement versées	1 421 600,00	137 434,13	1 559 034,13
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 084 324,61	179 135,40	1 263 460,01
Chapitre 23	Immobilisations en cours	4 403 708,00	1 442 883,49	5 846 591,49
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	10 500,00	9 000,00	19 500,00
chapitre 45...	Opérations sous mandat	3 002 379,14	61 654,55	3 064 033,69
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 920,00		13 920,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	100 000,00		100 000,00
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>14 263 621,75</b>	<b>2 199 841,12</b>	<b>16 463 462,87</b>
				-
021	Virement de la section de fonctionnement	42 765,00		42 765,00
001	Résultat d'investissement reporté	380 682,55		380 682,55
Chapitre 10	Dotations, fonds divers	250 000,00		250 000,00
Chapitre 13	Subv. d'investissement reçues	1 003 390,00	2 870 989,00	3 874 379,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00		2 000 000,00
Chapitre 165	Dépôts et cautionnements reçus	18 500,00		18 500,00
chapitre 45...	Opérations sous mandat	3 814 996,32	30 710,00	3 845 706,32
Chapitre 024	Produits de cession d'immobilisations	360 000,00		360 000,00
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 591 430,00		5 591 430,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	100 000,00		100 000,00
Total des recettes d'investissement Hors Résultat N-1		13 181 081,32		16 082 780,32
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>13 561 763,87</b>	<b>2 901 699,00</b>	<b>16 463 462,87</b>

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue décide :

Abstention : Catherine SEGUIN-KURATLE

Contre : Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- **D'APPROUVER** le projet de budget 2018 au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement ainsi que le total par section qui lui est présenté pour l'exercice 2018 et de l'arrêter comme détaillé ci-dessus ainsi que la note de présentation brève et synthétique prévue par l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales jointe en annexe ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- **D'ADRESSER** la présente délibération et le budget à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Fait à Grasse, les jours, mois et an que dessus.

Le Président



**Jérôme VIAUD**  
Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes

